



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 61317

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la mise en application des engagements pris en 2001 concernant la lutte contre le sida, et notamment la tenue des engagements financiers pris envers le Fond mondial de lutte contre le sida. Interpellé par un comité local de l'association Réso (Réformiste et solidaire) de sa circonscription, et alors que le sida a été déclaré grande cause nationale en 2005, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour participer, à la hauteur des engagements pris en 2001, à la lutte contre cette épidémie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61317

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2005, page 3171